

Ordre de Transfert ou de Virement — *Transfert of Overschrijvingsorder*

Lote - 570

N° 150 /C.A.C./RR.- Rwamagana le 16 / 7 / 19 60
de

Nous prions la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi à USUMBURA.-
d'effectuer les paiements ou transferts suivants:

*Wij verzoeken de Centrale Bank van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi te
volgende betalingen of overschrijvingen te verrichten:*

C. 56291

Montants <i>Bedragen</i>		Nom et adresse des bénéficiaires <i>Naam en adres van de begunstigen</i>	Banque ou N° des C. C. P. des bénéficiaires <i>Bank of N° der Postrekening van de begunstigen</i>	par voie postale ordinaire <i>per gewone post</i> par courrier aérien <i>per luchtpost</i> télégraphiquement <i>telegrafisch</i> autres indications <i>andere aanduidingen</i>
16.603	-	SEDEC- KIGALI	B.O.B. 640.224/01 Usa	fact-35492-35274-42304 42301
1.110	-	IMKI- GOMA <i>I II d.</i>	B.C.B. 250.786 Goma	" 3528
1.844	-	MINETAÏN- KIGALI	641.427 B.C.B. Usa	" 150/60
8.415	-	SOCONGA- USA.- <i>TWEA</i>	B.C.B. 648.000 Usa.	Police-40.069_ Agent 401
1.000	III	J. de Borghgrave d'altena KIGALI	B.C.B. 640.421 Usa	fact 3/60-
28.972	-	* VINGT HUIT MILLE NEUF CENT SEPTANTE DEUX FRANCS.-		



* Prière de répéter le total en toutes lettres — *Gelieve het totaal in letters te herhalen.*

Veuillez débiter notre compte 89 BOOBRU n° en vos livres (1).

Nous versons le montant nécessaire à vos guichets.

Gelieve onze rekening n° te debiteren (1).

Wij storten het nodige bedrag aan uw kassen.

Nom et adresse du donneur d'ordre:

Naam en adres van de opdrachtgever:

C.A.C. CHEPPERIE BUGANZA SUD
KIBUNGU.-

**Vu pour approbation et vérification
pour paiement. Rwamagana, le**
Chef de Chefferie,
Signature — *Handtekening*
Le Chef SEGIKWIYE.M

(1) Biffer la mention inutile. — *(1) Onnodige vermelding doorhalen.*

Indications de service — *Dienstaanduidingen.*

Registre du Commerce : LEO 2710
 Registre du Commerce : Usumbura 1355

N° 035492, Kigali

le 21.6.60

M HOPITAL

Rwamagana

DOIT

Pour livraisons locales, nous n'acceptons aucune responsabilité après avoir reçu décharge du client ou décharge du transporteur.

Réf.	DENOMINATION	Quantité	Unité	Prix unitaire	TOTAUX
DHP	Matelas moelleux 195x75x5. (dix pièces)	10	pc	950	<u>9500</u>
	B. ed. A. Olbrecht du 25 mai 1960				
	f. neuf mille cinq cents pour				
					Tr. 8.7.60.
					le 90/H.

LA PRESENTE FACTURE EST PAYABLE DANS LES 30 JOURS DE SA DATE. Passé ce délai, le montant de la facture portera intérêt au profit de la société sur la base du taux appliqué aux avances en compte courant par la Banque du Congo Belge. Cet intérêt compensatoire courra de plein droit sans qu'il soit besoin d'autres notifications ou mise en demeure. Seuls les Tribunaux d'Usumbura sont compétents en cas de litige.

N° A 042304 | Kigali

le 4.7.60

M.

HO Pital

Rwamagava

DOIT

Pour livraisons locales, nous n'acceptons aucune responsabilité après avoir reçu décharge du client ou décharge du transporteur.

Réf.	DÉNOMINATION	Quantité	Unité	Prix unitaire	TOTAUX
1	Colleure Horizon x 1k. noir (quatre pat.)	4	pat	45	<u>180</u>
<p><i>[Signature]</i></p> <p><i>f. Cent quatre vingt.</i></p> <p><i>[Signature]</i></p> <p><i>pour recevoir</i></p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>T. 97/H.</p> <p>du 11. 7. 60</p>					

La présente facture est payable dans les 30 jours de sa date. Passé ce délai, le montant de la facture portera intérêt au profit de la société sur la base du taux appliqué aux avances en compte courant par la Banque du Congo Belge. Cet intérêt compensatoire courra de plein droit sans qu'il soit besoin d'autres notifications ou mise en demeure. Seuls les Tribunaux d'Usumbura sont compétents en cas de litige.

IMPRIMERIE



DU NORD KIVU

IMPRESSION EN NOIR ET COULEURS - IMPRIMÉS DE LUXE - CLICHÉS - CACHETS

Réf:LD/I/4189/60.-

Goma, le 2 Juin 1960.-

3741 / Cote / -14
-13. 6. 60

C.A.C.-Territoire

KIBUNGU

(R u a n d a)

Messieurs,

En faisant nos relevés de compte, nous remarquons que vous êtes toujours débiteur en nos livres de la somme de 110 frs. Vous nous feriez plaisir en liquidant ce petit compte insignifiant. Il s'agit de la facture n° 3523/C de 110 frs du 13/10/59. Nous ne comprenons pas comment vous avez payé la facture n° 3522/C du 13/10/59 de 220 frs et que vous n'avez pas payé l'autre du même jour soit n° 3523/C du 13/10/59 de 110 frs.

La facture 3522/C représentait 2 cachets et la facture n° 3523/C de 110 frs représente aussi un cachet dont le libellé est :

Comptabilité Chefferie B.S.

Comptable C.A.C
NYAKAYIRU Dams

*Prof. Ind.
payer un mi dist...*

Recevez, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.-

L. DUBOIS.

En annexe: Duplicata de la facture.-

SOCIÉTÉ DES MINES D'ÉTAÏN
DU

RUANDA - URUNDI

« MINETAÏN »

(SOCIÉTÉ COLONIALE BELGE A RESP LIMITÉE)

REGISTRE DU COMMERCE USUMBURA n° 1176

B. C. B. Usa 641427

C. P. Kigali Z A n° 79

Kigali, le 24 juin 1960
B. P. n° 62

FACTURE N° 150/60

M Hopital Rwamagana

à Rwamagana

DOIT

pour ce qui suit, du mois de mai 60

Mai 60


1 chassis métallique WHE
5 verres à vitre 29 x 64
6 vis TR 3 mm
1 clinche pour fenêtre métallique
1 fermeture de chassis métallique
8 doquets
8 vis T.F. 5 mm
1/2 kg mastïc

1.445
150
3
100
50
80
4
12

1.844

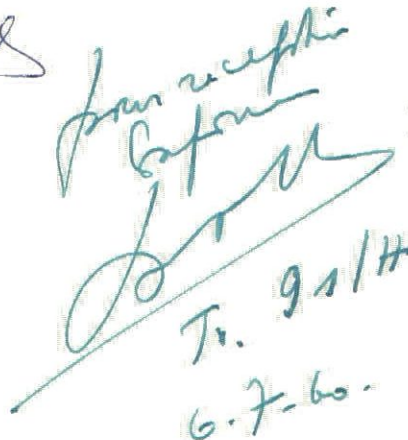
Nous disons : " MILLE HUIT CENT QUARANTE QUATRE FRANCS "

Le Chef de la Comptabilité,
a.i.


F. VAN DEN PLAS

Le Chef du Département
Administratif,


J. LAMBERT


Tr. 9 s/H
6.7.60.



J. de BORCHGRAVE d'ALTENA

REGISTRE DE COMMERCE USUMBURA N° 8

BANQUIER:

GATSATA — KIGALI

Banque du Congo Belge

Co 640.421/01 — USUMBURA



Le
Kigali 31 Mai 1960

FACTURE

N°
3/60

à M

C. n. C. (Buganza Sud)

KIBUNGU

pour ce qui suit, payable

IMBECO-USAHEVILLE 64531

		MONTANT	
4	PINTOU	250-	<u>1.000-</u>
<u>MILLE FRANCS</u>		<i>pour reception Confirme. Lobh Tr. H. 85 du 15.6.60.</i>	

CHEFFERIE

Punganza Sud. Hopital Rwamagana. Kibungu

Budget :

Chap: Entretien Hopital.

Art.


H.

litt.

Bon de commande de Pouches

2 ~~3~~ x 5 Kg. Pintou gris.

2 x 5 Kg. Pintou vert (vert fort, fonce).


A. O. B. NCHT.
Rwamagana. Di. Hép.

Rwamag., le 10.5. 19 60

Nous prions Messieurs les fournisseurs de vouloir bien établir une facture par bon de commande.

SOCIETE CONGOLAISE D'ASSURANCES

SOCIETE CONGOLAISE PAR ACTIONS A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000.000 FR. CONGOLAIS

BELGIQUE :
 Reg. Comm. : Bruxelles 246.198
 Bureaux : 10, rue de Bréderode, Bruxelles
 Adr. Télégr. : Socongassur-Bruxelles
 Téléphones : Bruxelles 12.16.78
 Banquiers : Banque de la Sté Gén. de Belg. 938
 C. Ch. P. : 786



CONGO BELGE :
 R. C. Léopoldville 5.555
 Forescom building B. P. 8398 à Léopoldville
 51, Avenue Wangermée, B. P. 1812 à Elisabethville
 Avenue de Saïo, B. P. 456 à Usumbura
 Banque du Congo Belge : Léopoldville n° 903.597
 : Elisabethville n° 825.000
 : Usumbura n° 648.000
 : Kolwezi n° 530.280

3221 / CAC/TN
 16.5.60

Impression

AVIS
 D'ÉCHÉANCE

N O M	N° AGENT	N° POLICE	Code	ÉCHÉANCE	LIBELLÉ	PRIME	FRAIS	TOTAL
CHEFFERIE DE BUGANZA SUD ADMINISTR. DU TERRIT. DE KIBUNGU RWAMAGANA	401	40.069.	3	60MAI 12		8.250	165	8.415

M.,

Nous vous avisons de l'échéance de la somme indiquée sous le titre «TOTAL» et vous prions de bien vouloir nous faire parvenir cette somme à votre meilleure convenance.

Signature

Veillez avoir l'obligeance d'indiquer le **numéro d'agent** et le **numéro de police** sur vos talons de versement.